

## Moneo, c'est zéro !!! - 1/1

**Avec la tarification de la menue monnaie, les banquiers font passer leurs intérêts avant celui du consommateur...**

Pour faciliter la vie des consommateurs en manque de pièces de monnaie pour régler leurs menus achats, voici Moneo. Ce porte-monnaie électronique aurait tout pour plaire s'il était gratuit, fiable et sans menace pour la vie privée... Déjà disponible dans plusieurs départements ou grandes villes telles que Lyon, Montpellier, Nantes et d'autres... Moneo part à la conquête de l'Île de France, avant le reste du Pays d'ici à la fin de l'année. Les banques qui font la promotion de ce nouveau moyen de paiement, proposent trois différentes versions à leurs clients : soit Moneo est sur la puce de leur carte bancaire habituelle, soit il s'agit d'une autre carte bien distincte (Moneo bleu) mais reliée au compte bancaire du porteur, soit il s'agit d'une carte plus spécifique (Moneo vert), non rattachée à un compte bancaire mais rechargeable grâce à une carte de paiement.

Jusqu'à 30 €uros d'achats chez un commerçant équipé d'un terminal Moneo, il suffit de vérifier le montant affiché sur l'appareil et d'en valider l'opération. La différence avec un paiement par carte bancaire classique réside par le fait qu'il n'est pas nécessaire de frapper son code confidentiel. Cependant, si Moneo est sur la carte bancaire, l'utilisateur est limité quand au mode de paiement : pour moins de 10 €uros d'achats, c'est le porte-monnaie électronique qui sera automatiquement sollicité, avec débit immédiat du compte bancaire du titulaire ; entre 10 et 30 €uros, le consommateur peut choisir entre le paiement immédiat via Moneo ou le paiement par carte bancaire avec code. Enfin, pour tout règlements supérieurs à 30 €uros, la fonction carte bancaire est alors systématiquement utilisée. Les cartes totalement indépendantes (Moneo vert) peuvent être rechargées jusqu'à 30 €uros à partir des terminaux des commerçants et jusqu'à 100 €uros dans les banques et certains lieux publics.

Pour recharger sa carte, il suffit de choisir le montant à recrediter et de composer le code confidentiel de sa carte bancaire lorsque Moneo est sur cette même carte ou directement relié au compte bancaire. Pour Moneo vert, l'utilisateur doit posséder une carte bancaire, frapper son code secret avant de choisir la somme à créditer. Moneo n'est pas gratuit. Il coûte de 7 à 12 €uros par an en fonction de l'option choisie. Plus cher encore pour les commerçants : au moins 400 €uros par an. Moneo est une aubaine pour les banquiers qui inventent ainsi la tarification de la menue monnaie.

Loin d'être fiable comme en témoignent les expériences vécues (carte bloquée, compte débité deux fois pour le même achat...), le système fait aussi peser une menace sur la vie privée de ses utilisateurs...

Grâce à la mémoire de la puce, les banquiers pourront s'approprier les informations sur leurs habitudes de consommation. Moneo aurait pu être un porte-monnaie électronique pratique pour les consommateurs. Tel qu'il a été conçu, il ne sert que les intérêts des banquiers ....